

COMMUNIQUER C'EST VITAL

L'APPAREIL AUDITIF

par l'équipe d'audiologistes du CHUM

COMMENT LE PLACER ?

1. Afin d'éviter le sifflement, entrouvrir le compartiment à pile et/ou fermer le contrôle de volume.
2. S'assurer que l'embout ou partie interne de la coquille est propre et sans cérumen.
3. Insérer la partie allongée de l'embout ou de la coquille dans le conduit auditif.
4. Faire un mouvement de légère rotation vers l'arrière afin que la partie supérieure se place à l'intérieur du repli supérieur du pavillon de l'oreille.
5. Tirer le pavillon de l'oreille vers le haut et vers l'arrière pour faciliter la poussée de l'appareil dans le conduit auditif.
6. Pour un appareil contour d'oreille, une fois l'embout bien positionné, faire passer le coude au-dessus de l'oreille de façon à placer le boîtier derrière l'oreille.
7. Vérifier s'il y a un contrôle de volume :
 - Si absence, mettre en marche l'appareil en fermant le compartiment à pile.
 - Si présence, le placer à l'endroit désigné par le patient ou à la moitié.

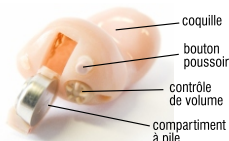


RÉSOLUTION DE PROBLÈMES

L'APPAREIL AUDITIF NE FONCTIONNE PAS DU TOUT

VÉRIFIER :

- ✓ que l'embout ou partie interne de la coquille est propre;
- ✓ qu'une pile est en place et est placée du bon côté (vérifier la polarité +/-);
- ✓ que la porte du compartiment à pile est bien fermée;
- ✓ que le contrôle de volume, lorsque présent, est bien réglé (placer le volume à l'endroit désigné par le patient ou à la moitié);
- ✓ que l'interrupteur de l'appareil est à la position «M»;
- ✓ que l'appareil auditif émet un sifflement lorsque placé au creux de la main, 10-15 secondes après sa mise en marche; sinon, procéder au changement de la pile.

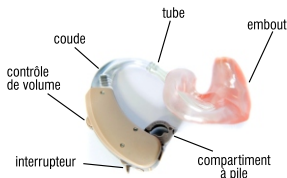


Appareil auditif intra auriculaire

L'APPAREIL AUDITIF SIFFLE UNE FOIS PLACÉ DANS L'OREILLE

VÉRIFIER :

- ✓ que l'appareil auditif est bien positionné à l'oreille; le placer en vous référant aux étapes «Comment le placer ?»;
- ✓ que le conduit auditif est libre; si accumulation importante de cérumen, demander un nettoyage d'oreille en ORL;
- ✓ que l'ajustement du contrôle de volume, lorsque présent, est réglé à l'endroit désigné par le patient ou à la moitié.



Appareil auditif contour d'oreille

Suite à ces vérifications, contactez l'audiologiste qui pourra vous aider s'il y a persistance du problème